

CHARTRE DU BÉNÉVOLAT

La/le bénévole a **le devoir d'impliquer les autres bénévoles/usagers au respect des espaces.**

La/le bénévole s'engage à :

- un **engagement minimum de ... mois** sur la/les mission(s) choisie(s)
- **respecter les horaires et les jours définis** pour la mission de bénévolat (pour le début et pour la fin),
- **prévenir en cas d'empêchement : contacter** l'animateur.ice 24h minimum avant la mission et/ou trouver un.e remplaçant.e,
- **participer au temps d'échange trimestriel** : suivi des missions, échange de pratique, ...
- participer à la vie associative,
- **respecter la vie privée** des personnes aidées,
- **avoir les bons réflexes avec les personnes aidées** : la création du lien est le but premier de l'association....., mais le bénévole ne doit pas, dans le cadre de sa mission :
 - **donner son tél ou mail perso**
(utiliser le portable de l'asso)
 - **donner ou prêter de l'argent** .Si la cuisine est utilisée pour un atelier/mission bénévolat : **nettoyer la cuisine et remplir la fiche de nettoyage** collée au frigo.

CONSTRUIRE L'ESPRIT D'ÉQUIPE

Nous sommes toutes et tous partie prenante de l'esprit d'équipe, chacun.e s'engage à :

- **respecter chaque personne** de manière indifférenciée ;
- **écouter l'autre et respecter ses besoins et ses limites.** Je peux exprimer mes besoins et mes limites pour prévenir toute violence, physique ou verbale, qui est inacceptable ;
- **coopérer avec les autres** et aider celles et ceux qui peuvent en avoir besoin ;
- **Prendre soin des espaces collectifs.** Cela signifie ranger le matériel utilisé et nettoyer l'espace utilisé lorsque nécessaire.

AUTONOMIE ET INITIATIVE

Chaque bénévole est en autonomie pour assurer le bon déroulement de sa mission (atelier, aide administrative, aide en cuisine, permanence café...) en collaboration avec l'**animateur.ice de l'association.**

RESPONSABILITÉ & ENGAGEMENT

Chaque bénévole est **responsable de rendre propre et rangé l'espace utilisé** : rangement, coup de balai et serpillère si nécessaire, vaisselle, etc.

Le respect de cette charte **préserve l'harmonie de l'équipe bénévole et**

permet à chacun·e d'exprimer son potentiel. Dans le cas où cette charte ne serait pas respectée, la **convention pourrait être rompue.**

